



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lac du Bourget – Cap sur 2030

29 juin 2020



Le lac du Bourget est un joyau environnemental. Les nombreux efforts investis depuis les années 80 dans la dépollution du lac ont porté leur fruit et on peut affirmer à présent qu'il est en meilleure santé. Dans le même temps, de nombreux travaux ont permis de valoriser ses berges et de faciliter leur réappropriation par le grand public : la base de loisirs des Mottets, la promenade du lac, le sentier au fil de l'eau ou encore le cap des Séselets et les différentes plages. Cette attractivité renforcée peut cependant être la cause de dysfonctionnements voire parfois menacer le fragile équilibre entre préservation du milieu naturel et développement des activités.

Une étude prospective pour anticiper les évolutions climatiques et sociétales

La croissance démographique, l'évolution de la société, l'apparition d'activités nautiques nouvelles et le changement climatique déjà à l'œuvre impliquent d'apporter un nouveau regard sur l'évolution future du lac. La Communauté d'Agglomération Grand Lac, la Direction Départementale des Territoires de la Savoie et le CISALB ont choisi de porter ce regard à l'horizon 2030. Comment évoluera notre lac dans le futur ? Pourrions-nous continuer à préserver un équilibre entre un lac naturel et le développement d'activités ?

Pour tenter de répondre à ces questions et définir un cap, le CISALB anime pour le compte de Grand Lac une étude prospective « Bourget 2030 ». Ce travail, confié en partie à l'Agence alpine des territoires (Agate), a pour objet de réaliser dans un premier temps un vaste état des lieux de l'existant en termes de richesse écologique et en termes d'usages et d'aménagements du lac du Bourget et du canal de Savières. Ce diagnostic est en cours d'élaboration avec l'ensemble des partenaires techniques du lac. Sur cette base, un travail de vision prospective du lac à l'horizon 2030 sera mené intégrant l'évolution des activités et du lac dans un contexte de changement climatique. Il prendra notamment la forme d'ateliers participatifs ouverts aux différents acteurs du lac : gestionnaires, associations, clubs sportifs, représentants d'activités socio-économiques, etc. Ces groupes de travail se réuniront au cours du mois de septembre. Le croisement de l'existant et du souhaitable pour les années à venir permettra d'élaborer un document sur lequel l'Etat et les structures gestionnaires pourront s'appuyer pour adapter et développer des activités respectueuses de l'environnement exceptionnel que constitue le lac du Bourget.

Une consultation Grand public : Lac du Bourget - Cap sur 2030

En parallèle de cette démarche de co-construction, le CISALB souhaite lancer une vaste consultation du public intitulée « Lac du Bourget – cap sur 2030 » afin de savoir comment le Grand Public vit le lac aujourd'hui et surtout comment il le voit dans les 10 années à venir.

Un questionnaire d'une dizaine de questions va donc être mis en ligne à partir du 29 juin sur le site internet du CISALB (www.cisalb.fr) et sera accessible au cours des 2 mois d'été.

Demain se prépare aujourd'hui. Anticiper l'évolution du lac à la vie en 2030, c'est tout l'enjeu de la démarche prospective qui est engagée. Elle doit être l'occasion pour tous de s'emparer du destin de notre lac, en participant, en donnant son avis, en soufflant des idées, en apportant son regard neuf.

Contact presse :

CISALB - 04 79 70 64 66 - www.cisalb.fr